



2017

Fédération Française de Baseball & Softball

2017

**N3**

**PROCES VERBAUX**

**AVRIL 2017**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**COMITE DIRECTEUR**  
**Du 1<sup>er</sup> Avril 2017**

**Membres présents :** Prebou BALANE, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Annie COUTON, François DULPHY, Fabienne DUHOUX, Frédéric GUERN, Jean-Marie MEURANT, Tom NAGEL (A 11 :30), Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO (A 10:40), Alain ROUCAN, Didier SEMINET.

**Membres absents :** Vincent BIDAUT, Yves BLONDEL, Didier CANNIOUX, Audrey CHAVANCY, Paul NGUYEN.

**Assistent également :** Stephen LESFARGUES, François COLLET

**I. Ouverture**

Il est constaté à 10h20 que 13 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président tient à rendre hommage à Sylvie BECQUEY ancienne Secrétaire Générale adjointe de la Fédération qui vient de nous quitter. Il indique qu'il a demandé de faire respecter une minute de silence sur les terrains lors des matchs de ce weekend et demande aux membres du Comité Directeur de faire de même dès maintenant.

Le Président tient à saluer l'élection des internationaux Matthieu BRELLE-ANDRADE et Sarah BENCHALI élus à la commission des athlètes de haut-niveau du Comité National Olympique et Sportif Français.

Présentation par François COLLET de la situation fédérale à l'usage des nouveaux membres du Comité Directeur

Le Comité Directeur réaffirme sa volonté d'organiser le Challenge de France de Softball pour 2018.

**II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture
- Approbations des P.V. des Comités Directeurs du 27.01.2017 et du 28.01.2017 ainsi que des Bureaux Fédéraux du 16.02.2017 et du 28.02.2017
- D.T.N.
- Commissions
- Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline
- Divers
- Vie du siège

- Vie Fédérale
- Assemblée Générale
- Questions diverses

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

**I. Approbations des P.V. des Comités Directeurs des 27.01.2017 et 28.01.2017 ainsi que des Bureaux Fédéraux du 16.02.2017 et 28.02.2017**

Le Secrétaire Général donne lecture des procès-verbaux des réunions des Comités Directeurs des 27.01.2017 et 28.01.2017 ainsi que des Bureaux Fédéraux du 16.02.2017 et 28.02.2017.

Les P.V. des Comités Directeurs des 27.01.2017 et 28.01.2017 sont validés.

Les P.V. des Bureaux Fédéraux du 16.02.2017 et 28.02.2017 sont validés

**II. DTN**

**Convention d'objectif 2017**

Suite à la réunion entre la Directrice des sports, le Président et le DTN en date du 22 mars dernier, le Président et le DTN sont en mesure de présenter l'enveloppe globale et la répartition pour 2017.

La convention d'objectif 2017 s'élève à 421.887 € (432.889 € en 2016).

Une baisse de 9.000 € sur l'action 1 : promotion du sport pour le plus grand nombre (49.000 € en 2016). Cette baisse est à relativiser, nous n'avons pas à ce jour, le montant de l'aide sur les programmes d'échanges internationaux (5.000 € en 2016).

La CO 2017 est identique à 2016 sur l'action 2 : développement du sport de haut niveau (335.000 €).

Une baisse de 6.002 € sur l'action 3 : prévention par le sport et protection des sportifs (32.889 € en 2016).

Enfin, nous avons une enveloppe financière de 20.000 € sur l'action 4 : promotion des métiers du sport-formations fédérales (16.000 € en 2016).

**Héritage 2024 : appels à projets :**

Le DTN présente le tableau des différentes mesures du Plan "Héritage de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024" doté d'une enveloppe CNDS spécifique de 20 millions d'euros.

La FFBS doit se positionner sur les appels à projets suivants :

- 2M€ de la part nationale sont alloués pour un appel à projets pour le soutien des actions éducatives organisées autour du sport et de l'olympisme à l'école.

En complément des actions développées par les clubs et associations sportives locales, les fédérations sportives agréées peuvent présenter une demande pour les projets spécifiques initiés à l'occasion de la journée olympique du 23 juin 2017.

Les projets doivent être adressés au CNDS, département des financements déconcentrés (CNDS-DEFIDEC) **pour le 28 avril 2017, délai de rigueur.**

- 1M€ de la part nationale sont alloués pour un appel à projets pour la détection des jeunes sportifs.

Les projets doivent être adressés au bureau DS. A1 **pour le 12 mai 2017, délai de rigueur.**

- 1M€ de la part nationale sont alloués pour un appel à projets pour la préparation paralympique.

Les projets doivent être adressés au CNDS, département des financements déconcentrés (CNDS-DEFIDEC) **pour le 12 mai 2017, délai de rigueur.**

Le Président rappelle qu'une enveloppe de 10M€ est disponible en 2017 dans le cadre du Plan héritage 2024 pour les équipements sportifs. Une opportunité pour les clubs pour la création d'équipements dans la limite d'un plafond de 150.000 €.

Pour ces équipements, le DTN précise que la demande de subvention au CNDS pourra atteindre 50 % de la dépense subventionnable.

Les dossiers éligibles et complets devront être remontés au CNDS au plus tard le 2 juin 2017 à 18h (prendre contact avec votre DRJSCS).

#### Nouvel organigramme de la DTN 2017 :

Le DTN présente au comité directeur le nouvel organigramme de la direction technique nationale pour l'année 2017 (pièce jointe en annexe).

Il faut noter principalement les nominations de Boris ROTHERMUNDT (EDF 23U), Williams CASACOLI (EDF 12U) et Pierre GIRAUDEAU (EDF U16) comme manager d'un collectif France.

Il présente également l'ensemble des programmes des équipes de France pour 2017.

#### Pôle Fédéral Formation (PPF) et de l'Institut Nationale de Formation Baseball Softball (INFBS) :

Le DTN présente les fiches de postes pour le Directeur du Pôle Fédéral de Formation et le responsable en Ingénierie de formation (pièce jointe en annexe).

Le DTN présente les différents référentiels pour étude. Ils feront l'objet d'un vote lors du prochain CD fédéral du 13 mai 2017.

Il présente également les tableaux des filières de formations arbitres, scoreurs et de l'encadrement sportif pour étude. Ils feront l'objet d'un vote lors du prochain CD fédéral du 13 mai 2017.

Le DTN demande au comité directeur d'approuver la nomination de Monsieur Lahcène BENHAMIDA comme directeur du Pôle Fédéral Formation, cadre d'État à la direction technique

nationale et Monsieur Eric DEDIEU comme responsable de l'Ingénierie de formation avec un statut d'autoentrepreneur.

Le Comité Directeur valide la nomination de Monsieur Lahcène BENHAMIDA comme directeur du Pôle Fédéral Formation et Monsieur Eric DEDIEU comme responsable de l'Ingénierie de formation à l'unanimité.

#### Programme scolaire 2017 : suivi des actions

Le DTN rapporte aux membres du comité directeur, les actions de David BORDES et Williams CASACOLI sur les programmes UNSS, USEP et la mise en place d'un comité de pilotage en lien avec Guillaume DAURES, cadre interfédéral au Ministère pour la signature d'une convention quintipartite avec l'Éducation Nationale, le Ministère des Sports, l'UNSS, l'USEP et la FFBS.

#### Suivi Médical Réglementaire (SMR) :

Le DTN fait part de sa réunion au siège fédéral, le 20 mars dernier, avec le Médecin Fédéral National, le Dr Yves BLONDEL et Christian BLACHER, CTN en charge du suivi de la SMR, il a été décidé, pour des raisons budgétaires et de baisse de la Convention d'Objectif sur la partie médicale, de faire un retour uniquement au socle commun des examens de la surveillance médicale des Sportifs de Haut Niveau comme mentionné dans l'Arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau. (Extrait ci-dessous)

*JORF n°0147 du 25 juin 2016*

*texte n° 27*

**Arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau, Espoirs et des collectifs nationaux**

*NOR: VJSV1616157A*

*ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/6/13/VJSV1616157A/fo/texte>*

*Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,*

*Vu le [code du sport](#), notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-6,*  
*Arrête :*

*Article 1 [En savoir plus sur cet article...](#)*

*La section 2 du chapitre 1er du titre III du livre II du code du sport (partie Arrêtés) est remplacée par les dispositions suivantes :*

*« Section 2*

*« Sportifs inscrits sur liste*

*« Sous-section 1*

*« Sportifs de haut niveau*

*« Art. A. 231-3.-Dans les deux mois qui suivent la première*

*inscription sur la liste des sportifs de haut niveau et*

*annuellement pour les inscriptions suivantes, les sportifs de haut*

*niveau doivent se soumettre à :*

*« 1° Un examen médical réalisé par un médecin du sport*

*comprenant :*

*« a) Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport ;*

*« b) Un bilan diététique et des conseils nutritionnels ;*

*« c) Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive ;*

*« d) La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport ;*

*« 2° Un électrocardiogramme de repos.*

*« A la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologique et diététique mentionnés au 1° peuvent être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.*

Le Médecin Fédéral National souhaite, comme il l'indiquait dans son courrier en date du 20 octobre 2016 (pièce jointe en annexe), que soit fortement conseillé à chaque sportif de haut niveau une

échographie cardiaque. **Celle-ci ne fera pas l'objet d'un remboursement par la FFBS.**

#### Projet de Performance Fédéral (PPF)

Le DTN attire l'attention sur l'importance d'un travail concerté et partagé dans le cadre de l'élaboration du Projet de Performance Fédéral qui guidera notre politique sportive de haut niveau jusqu'en 2024.

L'instruction des PPF se déroulera de mars à juin en concertation avec la MOP et DSA1. Le calendrier prévisionnel de validation du ministre (après avis de la CSHN) est avant le 1er juillet 2017.

#### Inauguration des cages de frappe du CREPS de Toulouse

Le DTN fait part d'une volonté commune entre le CREPS de Toulouse et la FFBS d'organiser une inauguration des cages de frappe du Pôle France Jeune de Toulouse.

La date du 13 juin doit être confirmé prochainement.

#### Achille Challenge :

Le DTN fait un point de situation sur le tournoi Achille Challenge et remercie Sylvain PONGE pour sa visite au CREPS de Boulouris en date du 18 janvier dernier comme Président de la CF Terrains.

Concernant les « cages de frappe », les travaux et l'installation sont en cours. Nous restons en attente d'une date d'intervention du Centre Technique Municipal de Saint-Raphaël.

Concernant les abris joueuses, nous devons trouver une solution technique conforme à nos attentes. A ce stade, nous nous orientons vers des structures mobiles, mise à disposition par les collectivités locales. Une construction en dure (même légère) nécessite une intervention de la région, nouveau propriétaire des installations, et qui risque de prendre beaucoup trop de temps par rapport au délai.

Concernant la remise en ordre de la surface de jeu de l'infield, les services de la ville de Fréjus, avec laquelle le CREPS a un partenariat particulier et les remarques de Monsieur Sylvain PONGE, nous allons faire les modifications nécessaires.

Concernant la clôture du champ extérieur, une étude est en cours.

Le tournoi se jouera avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et notre Equipe de France.

Un soutien logistique du CDOS 83 et 06 verra le jour notamment sur le prêt de structures mobiles.

#### Positionnement de la France pour l'organisation du CE 18U en 2018

Le Président, le DTN et le responsable des relations institutionnelles souhaitent que la France se positionne pour l'organisation du CE 18U 2018.

Le Comité Directeur lance un appel à candidature.

#### Contrat de Samuel Meurant avec le Groupement Employeur

Le DTN informe le comité directeur du repositionnement du contrat de Samuel MEURANT dans un groupement d'employeur avec la Ligue Occitanie, suite à la réforme territoriale et la dissolution de la Ligue Midi-Pyrénées.

Il réaffirme le soutien de la MLB à hauteur de 20.000 \$ (18.698 €) par an pour le contrat de Samuel.

#### Camps nationaux 2017

Le DTN informe le comité directeur des dates pour les camps nationaux 2017.

Comme les autres années, les camps nationaux 12U et 15U seront organisés pendant les vacances de la Toussaint à La Grande Motte (23 au 27 octobre 2017 pour les 12U) et à Montpellier (du 30 octobre au 3 novembre pour les 15U).

Le DTN souhaite l'organisation des camps nationaux en région parisienne du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Le comité directeur lance un appel à candidature pour l'accueil de ces camps nationaux en région parisienne. Prendre contact directement avec Williams CASACOLI, CTN en charge de ce dossier, au 06.08.85.57.15.

#### CNDS part territoriales FFBS : chiffres clés

Le DTN informe le comité directeur des chiffres clés du CNDS en 2015.

453.902 € ont été attribués aux structures de la FFBS au titre de la part territoriale du CNDS.

Les trois premières régions en termes de subventions allouées sont : L'IDF (près de 90K€), suivie de la Bretagne (près de 63K€) et de la Haute-Normandie (près de 52K€).

L'aide à l'emploi est l'objectif qui a mobilisé le plus de moyens financiers (175K€).

Les montants moyens des subventions attribuées en 2015 aux organes déconcentrés de la FFBS sont :

- Ligues : 9.794 € (la moyenne nationale toutes fédérations confondues est de 19.314 €).
- Comités départementaux : 3.702 € (la moyenne nationale toutes fédérations confondues est de 9.480 €).
- Clubs : 3.962 € (la moyenne nationale toutes fédérations confondues est de 4.008 €).

#### Divers :

Dans son procès-verbal en date du 18 juin 2016 le Comité Directeur a décidé, à titre conservatoire et jusqu'à nouvelle décision, qu'aucun stage ou regroupement ne pourra être confié en responsabilité à un cadre de la direction technique national suite à un séjour effectué par des joueurs français sélectionnés par la MLB à Sant Boi de Llobregat (Espagne).

Le DTN demande au comité directeur de lever cette décision.

Le Comité Directeur décide de lever la suspension à partir du lundi 3 avril 2017.

Le DTN informe les membres du comité directeur fédéral de sa nomination comme nouveau membre de la commission technique de la CEB et de sa nomination comme commissaire technique au prochain CE 15U en Autriche.

Le DTN remercie le Président pour sa confiance et reconduction auprès du Ministère des sports comme DTN.

### **III. Commissions Fédérales**

Sur proposition du Bureau Fédéral, conformément à l'article 51.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur nomme comme Président de Commission :

Commission Fédérale de Développement : Julien FRESLON  
Commission Fédérale de Discipline :  
Commission Fédérale de la Règlementation : Patrick TUGAULT  
Commission Fédérale Financière : Fabien CARETTE  
LEGRAND

Commission Fédérale Femmes et Sport : Mirian ROMERO  
Commission Fédérale Jeunes : Vincent BIDAUT  
Commission Fédérale Juridique : Noémi CHEVALIER  
Commission Fédérale Médicale : Yves BLONDEL  
Commission Fédérale Scolaire et Universitaire : Jean LENOIR  
Commission Fédérale Scorage et Statistique : Sébastien HACOUT  
Commission Fédérale Sport et Entreprise : siège  
Commission Fédérale Sport et Handicap : Tom NAGEL  
Commission Fédérale Terrains et Équipements : Sylvain PONGE  
Commission Nationale Arbitrage Baseball : Fabien CARETTE LEGRAND  
Commission Nationale Arbitrage Softball : Nicolas ROUX  
Commission Nationale Sportive Baseball : Jean-Marie MEURANT  
Commission Nationale Sportive Softball : Alain ROUCAN  
Conseil Fédéral d'Appel :  
Organe Disciplinaire de Première Instance Dopage : Gérard CROS  
Organe Disciplinaire d'Appel Dopage  
Pôle Fédéral Formation : Christelle BONAVITA

Le Comité Directeur vote la création de deux nouvelles commissions « Territoriale », « Citoyenneté et Éthique » et demande à la Commission Fédérale de la Règlementation de mettre en œuvre les modifications des documents officielles.

La nouvelle Commission Fédérale Territoriale sera présidée par Pierre-Yves ROLLAND

La nouvelle Commission Fédérale Citoyenneté et Éthique sera présidée par Fabienne DUHOUX.

Les Présidents de commissions sont invités à consulter le document « [Opuscule à l'attention des Présidents et Membres des Commissions](#) » et à fournir au secrétariat général la liste des membres qu'ils souhaitent voir siéger dans leur commission afin que le Bureau Fédéral puisse procéder à leurs nominations.

#### CFR :

Les textes présentés par la Commission Fédérale de la Règlementation portant sur la modification des RGES Softball et des annexes des RGES Softball votés par le Bureau Fédéral du 28 février 2017 sont approuvés par le Comité Directeur.

La CFR est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent comité directeur en reprenant in extenso les textes votés.

#### CFMédical :

Communiqué de presse 20 mars 2017 voir l'annexe.

#### CFSS :

Concernant le non-paiement de la provision de scorage par certains clubs (D1-D2) du fait de la non inscription de cette provision dans les conditions d'engagement, le Comité Directeur vote pour la saison 2017 une facturation aux clubs des frais de scorage à l'issue de la saison. Les chèques déjà envoyés à la Fédération seront rendus aux clubs.

#### CNSB :

Le Comité Directeur valide le P.V. n° de la CNSB avec la suppression demandé (partie jaune).

Sur une question posée concernant les lanceurs étrangers en championnats régionaux, le Comité Directeur confirme l'interprétation suivante : les lanceurs étrangers ne sont pas assujettis aux limitations de lancer dans les championnats régionaux.

Les championnats régionaux de baseball 19+ des ligues sont validés sauf pour les Ligues suivantes dont les calendriers ne sont pas encore parvenus à la CNSB :

- Hauts de France
- Auvergne Rhône-Alpes

#### CFFi :

Le Président de la Commission Fédérale Financière présente le budget prévisionnel fédéral 2017.

Le représentant de France Cricket au Comité Directeur fait part de son inquiétude quant à la baisse conséquente de ses lignes budgétaires pour l'année 2017.

Après discussion, le Budget prévisionnel 2017 proposé par la Commission Fédérale Financière est adopté par le Comité Directeur.

### **IV. Contestations, Réclamations, Profêts, Discipline**

#### Demandes

La demande exprimée par Melle Céleste DESROUSSEAUX (78128) , pour jouer avec le club d'Evry(091003) en N1 et Ronchin(059005) en régionale, refusée par le Bureau Fédéral du 16 février 2017 avec possibilité de modification, est accordée par le Comité Directeur du fait de la sélection de la licenciée en Équipe de France de Softball.

La demande du club de Mulhouse (068002) d'autorisation pour son équipe de baseball sénior de jouer dans le championnat allemand du Bade-Wurtemberg-est accordée par le Comité Directeur.

Le Comité Directeur autorise le tournoi baseball 19+ organisé par le club Montigny Baseball (078011), du 15 au 17 avril 2017, qui accueillera une équipe suisse.

Le Comité Directeur après concertation, ne donnera pas suite à la demande émanant d'un licencié pour constituer une équipe participant aux « Maccabiades » au motif que la Fédération ne peut accorder le titre d'Équipe de France de Baseball à une équipe professionnelle

La demande du club de Metz pour permettre à Marie Ten Eyck(88321) née le 12 février 2002 (15U) de jouer avec son club en N1 Softball est refusée au motif de son âge, de son absence de suivi par un médecin du sport, qu'elle n'ait pas été vue en situation par un sélectionneur national.

Le Comité Directeur renouvelle l'autorisation donné à Mélissa MAYEUX (22357) de jouer dans les championnats nationaux baseball pour la saison 2017.

### **V. Vie du siège**

#### Club Baseball Softball France

François COLLET présente le concept du Club Baseball Softball France. Le dispositif aurait pour vocation de regrouper des personnes souhaitant s'investir en faveur du développement de la pratique du baseball/softball en France et supporter les programmes des Équipes nationales.

Le club posséderait plusieurs niveaux d'entrée donnant lieu à des contreparties originales et évolutives en fonction de l'effort du donateur. Les cotisations et dons sont ouverts à déduction fiscale.

Sur le modèle du club Most Valuable Partners dédié aux partenaires, le Club Baseball Softball France serait un label interne à la Fédération qui aurait vocation à créer un réseau rassemblant des actuels ou anciens licenciés souhaitant accompagner le développement de la pratique en France et partager autour de leur passion commune.

Le Comité Directeur approuve le concept et demande à François COLLET de poursuivre le travail sur ce dossier.

#### Convention de Stage :

Le Comité Directeur valide la convention de stage passée entre la Fédération et l'Université de Lorraine concernant Mlle Léa BLOT dans le cadre de sa formation M2-Droit de la Construction Européenne (NANCY) (FI)

#### Partenariat Toyota – CNOF – Fédérations Olympiques

Dans le cadre du partenariat de Toyota avec le CNOF et les Fédérations Olympiques, le Comité Directeur valide le devis proposé par Toyota pour la location par la Fédération d'un véhicule PRIUS.

La somme de 499,74€ par mois sera financé par le CNOF à hauteur de 378€ par mois, le différentiel étant pris en charge personnellement par le Président (supplément de loyer, assurance, entretien, carburant, etc...).

#### Contrat 417Feet

Le Bureau Fédéral valide le contrat publicitaire, validé provisoirement par le Bureau Fédéral du 16 février, entre la Fédération et la SARL 417Feet. Le présent contrat prend effet à compter du 1er février 2017 jusqu'au 31 décembre 2017 pour un montant mensuel de 200€ TTC. Il ne sera pas renouvelé par tacite reconduction.

#### Contrat Covee

Le Comité Directeur valide le contrat avec la société Covee. Ce partenariat rentre dans le cadre de la consultation Équipementier menée par la Fédération en 2016 et à l'occasion de laquelle Covee a été sélectionné en qualité de balle officielle des Equipes de France de Baseball et Softball et des Pôles France Baseball et Softball.

Le Comité Directeur rappelle aux organes déconcentrés qu'ils peuvent, dans le cadre de ce partenariat, eux aussi se fournir aussi en balles auprès de la Fédération Française de Baseball et Softball.

#### Macron :

Le Comité Directeur valide le contrat avec la société R+ Sport, détenteur de la licence Macron. Ce partenariat rentre dans le cadre de la consultation Habilleur menée par la Fédération en 2016 et à l'occasion de laquelle Macron a été sélectionné en qualité de fournisseur officiel exclusif « terrain » hors casquette des Équipes de France de Baseball et Softball et des Pôles France Baseball et Softball et « hors terrain » non exclusif.

Le Comité Directeur rappelle aux organes déconcentrés qu'ils peuvent, dans le cadre de ce partenariat, bénéficier de tarifs privilégiés auprès du fournisseur officiel de la fédération.

#### New Era :

Le Comité Directeur valide le contrat avec la société New Era. Ce partenariat rentre dans le cadre de la consultation Habilleur menée par la Fédération en 2016 et à l'occasion de laquelle New Era a été sélectionné en qualité de fournisseur officiel exclusif « terrain » casquette des Équipes de France de Baseball et Softball et des Pôles France Baseball et Softball

#### Appart City :

Le Comité Directeur valide le partenariat entre la Fédération et Appart City. Celui-ci permet, au travers d'un code promotionnel, à la fédération ainsi qu'à tous ses organes déconcentrés de bénéficier de tarifs privilégiés sur les appart hôtels du groupe. La Fédération bénéficie aussi d'un intéressement au chiffre d'affaires généré par le partenariat.

Le Comité Directeur remercie la Fédération Française de Volley-Ball pour son aide et son conseil dans la finalisation de ce partenariat.

#### SNCF :

La Fédération possède désormais un Code entreprise (FCE) : C00MR60

Ce code permet pour la Fédération et ses organes déconcentrés (Ligues et Comités Départementaux) :

de bénéficier des tarifs préférentiels sur le coût de l'abonnement Fréquence 25 un an ou Fréquence 25 six mois, qui permettent de profiter de 25% garantis sur le tarif TGV Pro 2de ou 1re et jusqu'à 30% sur certaines destinations

de profiter de 5% de réduction sur les billets au tarif Pro 1re offerts à vos collaborateurs ne possédant pas d'abonnement Fréquence

### **VI. Vie Fédérale**

#### Bureau Fédéral :

Sylvain PONGE devient Secrétaire Général Adjoint en remplacement de Frédéric GUERN  
Frédéric GUERN devient Trésorier Général Adjoint en remplacement de Sylvain PONGE

#### Cessation :

Le Comité Directeur, radie les clubs suivants à leur demande :

- 067008 Pirates de Dieffenbach au Val,
- 091019 Cricket Club de Savigny-sur-Orge.

#### Affiliations :

Le Comité Directeur prononce l'affiliation définitive des clubs suivants :

« CLUB DE BASEBALL ET SOFTBALL DE LA MARNE – LES TRUBLIONS » Présidente Coralie AUDIBERT siège social c/ M. Barbarot 391 avenue de Laon 51100 REIMS numéro d'affiliation 051014

« ALLIGATORS BASEBALL CLUB » Président Jérôme JEGOUX siège social 37 rue Salomon Reinach 30000 NIMES numéro d'affiliation 030015

« VILLENEUVE SUPER KINGS CC » Président Vikneswaran VINTHUSAN siège social 8 rue Léon Blum 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES numéro d'affiliation 094018

Le Comité Directeur prononce l'affiliation du club :

« PARIS KNIGHT RIDERS (PKR) » Président Jubaïd AHAMED, siège social 14 avenue Maurice Thorez 94200 IVRY-SUR-SEINE numéro d'affiliation 094019

#### Ententes :

Le Bureau valide les ententes suivantes :

Besançon/Montbéliard (Besançon (025001) /Montbéliard (025003)), championnat régional baseball 19+ Bourgogne Franche-Comté, droits sportifs à Besançon (025001),

Argancy (Argancy(057007) /Lunéville(054003)), championnat régional baseball 12U Grand Est, droits sportifs à Argancy (057007),

« Sans nom » (Esc-Alzette (099001) /Nancy (054007) /Troyes(010003)), championnat régional baseball 12U Grand Est, droits sportifs à Esc-Alzette (099001),

Beckerich Hedgehogs (Oberpallen(099003) /Esc-Alzette(099001)), championnat régional baseball 15U Grand Est, droits sportifs Oberpallen(099003),

Nancy (Nancy (054007) /Lunéville (054003)), championnat régional baseball 15U Grand est, droits sportifs Nancy (054007),

Vipères/Lords (Valenciennes (059008) /La Madeleine (059002)), championnat régional softball féminin 20+ Hauts de France, droits sportifs Valenciennes (059008),

ENTENTE RONCHIN-ARRAS (Ronchin (059005) /Arras (062003)), championnat régional baseball 15U Hauts de France, droits sportifs Ronchin (059005),

ENTENTE 9U RONCHIN-LA MADELEINE (Ronchin (059005) /La Madeleine (059002)), championnat régional baseball 9U Hauts de France, droits sportifs Ronchin (059005),

MARCASSINS LES HERBIERS BASEBALL CLUB (Les Herbiers (085003) /Champ Saint-Père (085004)), championnat régional baseball 19+ Pays de la Loire, droits sportifs Les Herbiers (085003),

Les OSGOR (Oradour sur Glane (087005) /Guéret (023001)), championnat régional baseball 9U Nouvelle Aquitaine, droits sportifs Oradour sur Glane (087005),

Eysines (Eysines (033008) /Angoulême (016002)), championnat régional baseball 12U Nouvelle Aquitaine, droits sportifs Eysines (033008),

Cyclones (Fenay(021003) /Auxerre(089004)), championnat régional baseball 19+ Bourgogne Franche-Comté, droits sportifs Fenay(021003),

Jaguars Nancy 2/ Metz 3 (Nancy (054007) /Metz (057004)), championnat régional baseball 19+ Grand Est, droits sportifs Nancy(054007),

Châlons Katalauners/Charleville (Châlons en Champagne (051013) /Charleville Mézière(008002)), championnat régional baseball 19+ Grand Est, droits sportifs Châlons en Champagne(051013).

#### Évolution du prix des licences :

Christelle BONAVITA aborde le sujet du prix des licences et notamment celui de la licence compétition jeunes. Elle pense que le prix n'est pas adapté par rapport aux catégories d'âge 6U et 9U au regard de l'offre de pratique offerte par les clubs et la fédération.

Le Comité Directeur pense qu'une réflexion plus globale sur le prix des licences est nécessaire et charge Christelle BONAVITA de formuler une proposition de nouvelle grille tarifaire pour le prochain Comité Directeur.

### **VII. Assemblée Générale**

Le Comité Directeur définit la date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la fédération.

Celle-ci se déroulera le 22 avril 2017 au 41 rue de Fécamp, 75012 Paris avec l'ordre du jour suivant :

1. Établissement d'une feuille de présence, appel des membres,
2. Rapport du commissaire aux comptes,
3. Approbation des comptes et du budget,
4. Nomination du commissaire aux comptes,
5. Modification de la convention avec France-Cricket
6. Modification du règlement intérieur
7. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

Si celle-ci ne réunissait pas les conditions de quorum, l'Assemblée Générale serait de nouveau convoquée le 13 mai 2017 à l'INSEP, Avenue du Tremblay, 75012 Paris.

La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra le 13 mai 2017 à l'INSEP.

### **VIII. Divers**

#### Confédération Européenne de Baseball :

Le Président informe le Comité Directeur que Stephen LESFARGUES a été nommé membre de la Commission Technique et François COLLET président de la Commission Communication et Marketing de la Confédération Européenne de Baseball.

#### Paris 2024 :

Le Président informe le Comité Directeur qu'il a été nommé, suite à son élection à la tête de la Confédération Européenne de Baseball, membre du Comité Stratégie Internationale du Comité de candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024. Il informe le Comité Directeur de l'actualité de la candidature de Paris 2024.

#### CNOSE :

Le Comité Directeur approuve la candidature de Didier SEMINET au Conseil d'Administration du Comité National Olympique et Sportif Français.

#### WCBF :

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur que la Fédération a la possibilité de faire participer cinq jeunes français au World Children Baseball Fair 2017 qui se tient à Yokohama, au Japon. Il détaille les modalités du concours mis en place pour sélectionner les cinq jeunes dont la liste sera déterminée lors des Interligues Baseball 12U et 15 à Pineuilh du 15 au 17 avril 2017.

Le Comité Directeur nomme Christelle BONAVITA chaperon des cinq jeunes français qui participeront à cet événement.

### **Bureau fédéral Téléphonique Du 27 Avril 2017**

**Membres ayant participé à la téléconférence :** Fabien CARRETTE-LEGRAND, Annie COUTON, Jean-Marie MEURANT, Paul NGUYEN, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

**Assiste également :** Stephen LESFARGUES

Il est constaté que 6 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Jean-Marie MEURANT.

#### **I. Commissions**

##### Commission Fédérale de Discipline

Le Bureau Fédéral, en accord avec l'article 51.2 du Règlement Intérieur, propose au Comité Directeur, la nomination de Franck LECARPENTIER comme président de la Commission Fédérale de Discipline.

##### Commission Fédérale Financière

Le Bureau Fédéral ratifie le choix du membre présenté par le président de la Commission Fédérale Financière Fabien CARRETTE-LEGRAND :

- Frédéric GUERN

#### Commission Fédérale Femmes et Sport

Le Bureau Fédéral ratifie le choix des membres présentés par la présidente de la Commission Fédérale Femmes et Sport Mirian ROMERO :

- Anne Laure de VAUGELAS
- Thomas DELVALLE

#### Commission Fédérale Sport et Handicap

Sous réserve de l'acceptation du Comité Directeur pour avoir 14 membres dans cette commission, le Bureau Fédéral ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Fédérale Sport et Handicap Tom NAGEL :

- Jean-Marie BOULAY, OSGOR
- Jean-Marie VAUTRIN, Montpellier
- Guillaume LAFARIE, Pumas de Pau
- Soubha ESSAFI, Pumas de Pau
- Christelle PHILIPPE, Bandits
- Emmanuel LUXI, Bandits
- Daniela MARTINEZ, Montpellier
- Sara MEYER, Montpellier
- Céline ERB, Montpellier
- Najib LAMJAJ, Bandits
- Guillaume EURIN, Bandits
- Philippe DENIS, CD91
- Yvan COUVIDAT, AS Evry BSC

#### Commission Fédérale Juridique

Le Bureau Fédéral ratifie le choix des membres présentés par la présidente de la Commission Fédérale Juridique Noémi CHEVALIER :

- Paul MESSI
- Séverine TELLE

Conformément à l'article 51.4 du Règlement Intérieur, il est demandé au Comité Directeur de délivrer une licence non pratiquant officiel aux membres de la Commission Fédérale Juridique.

#### Commission Nationale Arbitrage Baseball

Sous réserve de l'acceptation du Comité Directeur pour avoir 11 membres dans cette commission, le Bureau Fédéral ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Nationale Arbitrage Baseball Fabien CARRETTE-LEGRAND :

- Audrey CHAVENCY,
- Patrick CIBBA
- François COLIN
- Guillaume LANNES
- Stéphane LARZUL
- Gilbert LEJEUNE
- Quentin LOMBARD
- Jean-Claude LOPEZ de EGUILAZ
- Sylvain PONGE
- Aina RAJOHNSON

#### Commission Nationale Sportive Baseball

le Bureau Fédéral ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Nationale Sportive Baseball Jean-Marie MEURANT :

- Matthieu BRELLE-ANDRADE
- Olivier DUBAUT
- Alain NICOLAS
- Hervé LAPEYRE
- Stephen LESFARGUES

#### Commission Nationale Sportive Softball

le Bureau Fédéral ratifie le choix des membres présentés par le président de la Commission Nationale Sportive Softball Alain ROUCAN :

- Christelle BONAVIDA
- Anaïs LANCEMENT
- Sébastien GUIDONI
- Pascal MAITROT
- Christophe FERSING
- Anthony CROS

- Stephan MARI
- Sylvain PONGE

## **II. Vie du Sièze**

### Stage :

Le Bureau Fédéral donne son accord pour le stage de Margot JACQUET, stage assistant événementiel du 15 mai au 06 août pour l'organisation du All-Star Game 2017 et d'autres missions ponctuelles comme la journée olympique des 23/24 juin. La convention de stage sera présentée pour validation au prochain Comité Directeur

### Proposition Fanseat :

Le Secrétaire Général informe le Bureau Fédéral qu'une entreprise spécialisée dans la captation diffusion de rencontres sportives en direct a contacté la fédération et lui a proposé de réaliser un test sur le Challenge de France de Baseball et les phases finales de la Division 1 Baseball.

La Fédération est intéressée par l'initiative mais décide, par 4 voix contre et 2 voix pour, de ne pas donner suite devant le coût nécessaire à la mise en place d'une phase test et aux frais engendrés par la mise à disposition d'une connexion internet qualitative sur les sites concernés.

### Paris Sportifs :

Le Bureau Fédéral donne son accord pour que la Fédération étudie la possibilité d'ouvrir le Challenge de France de Baseball ainsi que le Championnat de France de Division 1 Baseball aux paris sportifs.

### Bertrand Maire :

Le Secrétaire Général informe le Bureau Fédéral que le Président souhaiterait que la Fédération ait recours aux services de Bertrand Maire en tant que consultant en communication et marketing. Ce dernier a fait parvenir un protocole d'accord à la Fédération.

Le BF invite Bertrand Maire à venir présenter ce protocole lors de la réunion de Comité Directeur du 13 mai afin que la Fédération puisse décider de la suite à donner à cette sollicitation.

Prenant en compte le travail déjà accompli et les premiers dossiers fournis, le Bureau Fédéral valide le versement d'une avance de 3000€ à Bertrand Maire.

## **III. Ordre du jour du Comité Directeur du 13 mai 2017**

Approbations

Commissions

Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline

Divers

- o Élections du CNOSF

D.T.N.

Vie du siège

Stage de Margot Jaquet

Contrat et devis pour la maintenance du site web

Convention de partenariat avec Darman Design

Vie Fédérale

Point sur le projet du Trèfle à Saint-Priest et Val d'Europe

Présentation du bilan de féminisation 2013-2016 et propositions pour le 2017-2020

Présentation du projet de labélisation des clubs

Attribution du All-Star Game Baseball le 7 juillet 2018 à La Teste de Buch

## **IV. Prochaines réunions**

- Samedi 13 mai 11h Assemblée Générale
- Samedi 13 mai après le repas Comité Directeur.